

DÉCISION N°63-2025

Objet : Marché public – Signature de l'accord cadre à bons de commande de travaux pour le service exploitation du cycle de l'eau

Le Président,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté n°25-2019-02-05-001 portant reprise et modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Maïche ;
- Vu la délibération n° 2020-28 du 10 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président et en cas d'empêchement aux Vice-Présidents ayant reçu délégation d'attributions de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services ;
- Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la CCPM et le journal d'annonces légales L'Est Républicain en date du 18 juillet 2025,
- Vu la date limite de remise des offres fixée au 1^{er} septembre 2025 à 12h00,
- Vu le offres reçues,
- Vu les crédits inscrits au budget,

DÉCIDE

- De signer les offres, selon les bordereaux de prix joints, pour l'accord-cadre à bons de commande de travaux pour le service exploitation du cycle de l'eau :
 - ✓ Lot n°1 Compostage : **AGRI COMPOST 70 – 70000 MONTIGNY LES VESOUL**
 - ✓ Lot n°2 Graisse : **VEOLIA EAU – COMPAGNIE GENERALE DES EAUX – 57071 METZ**
 - ✓ Lot n°3 Travaux en régie à la mini-pelle : **VEOLIA EAU – COMPAGNIE GENERALE DES EAUX – 57071 METZ**
 - ✓ Lot n°4 Curage : **VEOLIA EAU – COMPAGNIE GENERALE DES EAUX – 57071 METZ**
 - ✓ Lot n°5 Transfert de boue : **SARL BERNARD – 25450 DAMPRICHARD**

Fait à Maïche, le 04/09/2025

Franck VILLEMAIN,
Président



Communauté de communes du Pays de Maïche

Transmise en Sous-Préfecture le : 24, rue Montalembert 25 120 Maïche
09/09/25 Tél: 03 81 64 17 06 • contact@ccpm-maiche.com • paysdemaiche.fr